La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le troisième trimestre 2022

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

MONTRÉAL, 31 août 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 55,9 millions $ et un résultat dilué par action de 1,18 $ pour le troisième trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 62,1 millions $ et un résultat dilué par action de 1,32 $ pour le troisième trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 8,4 % pour le troisième trimestre 2022, par rapport à 9,4 % pour le troisième trimestre 2021. Le résultat net ajusté s'est établi à 58,2 millions $ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,24 $ pour le troisième trimestre 2022, par rapport à un résultat net ajusté de 59,0 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 1,25 $ pour le troisième trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,7 % pour le troisième trimestre 2022, par rapport à 8,9 % pour la période correspondante de 2021. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, le résultat net comme présenté s'est établi à 170,9 millions $ et le résultat dilué par action, à 3,69 $, par rapport à un résultat net comme présenté de 159,9 millions $, et un résultat dilué par action de 3,43 $, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 8,9 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, par rapport à 8,4 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021. Le résultat net ajusté s'est établi à 179,2 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 3,88 $, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, en comparaison du résultat net ajusté de 163,3 millions $ et du résultat dilué par action de 3,51 $ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 9,4 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, par rapport à 8,6 % pour la période correspondante de 2021. « Grâce à la mise en œuvre en continu du plan stratégique de la Banque, nous avons dégagé des résultats solides au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice, a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. Nous sommes toujours confiants en notre capacité de dépasser nos cibles financières pour 2022 malgré la conjoncture macroéconomique, en raison de la robustesse de nos activités principales, de notre approche prudente et rigoureuse en matière de crédit et des progrès réalisés au chapitre de la réalisation de notre plan. » Pour les trimestres clos les Pour les neuf mois clos les En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 31 juillet 2022 31 juillet 2021 Variation 31 juillet 2022 31 juillet 2021 Variation Comme présenté Résultat net 55,9 $ 62,1 $ (10) % 170,9 $ 159,9 $ 7 % Résultat dilué par action 1,18 $ 1,32 $ (11) % 3,69 $ 3,43 $ 8 % Rendement des capitaux propres attribuables 8,4 % 9,4 % 8,9 % 8,4 % aux actionnaires ordinaires (2) Ratio d'efficacité (3) 68,3 % 66,8 % 67,9 % 69,7 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires (4) 9,1 % 10,3 % Base ajustée Résultat net ajusté (1) 58,2 $ 59,0 $ (2) % 179,2 $ 163,3 $ 10 % Résultat dilué par action ajusté (2) 1,24 $ 1,25 $ (1) % 3,88 $ 3,51 $ 11 % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (2) 8,7 % 8,9 % 9,4 % 8,6 % Ratio d'efficacité ajusté (2) 67,1 % 68,4 % 66,4 % 69,1 % (1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du Rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2022, y compris le rapport de gestion au 31 juillet 2022 et pour la période close à cette date, qui est incorporé par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est accessible sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. (2) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du Rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2022, y compris le rapport de gestion au 31 juillet 2022 et pour la période close à cette date, qui est incorporé par renvoi aux présentes. (3) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après et à compter de la page 5 du Rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2022, y compris le rapport de gestion au 31 juillet 2022 et pour la période close à cette date, qui est incorporé par renvoi aux présentes. (4) Selon la ligne directrice intitulée Normes de

fonds propres du BSIF. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances. Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque. RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ Pour les trimestres clos les Pour les neuf mois clos les En milliers de dollars (non audité) 31 juillet 2022 30 avril 2022 31 juillet 2021 31 juillet 2022 31 juillet 2021 Frais autres que d'intérêt 177 479$ 172 105$ 170 258$ 527 514$ 523 882$ Moins : Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat Charges liées à l'examen stratégique (1) — (277) — 2 065 — Charges de restructuration (2) — — (38) — 2 473 Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3) 3 074 3 030 2 946 9 132 9 033 Gain net sur le règlement de régimes de retraite découlant de l'achat de rentes (4) — — (7 064) — (7 064) 3 074 2 753 (4 156) 11 197 4 442 Frais autres que d'intérêt ajustés 174 405$ 169 352$ 174 414$ 516 317$ 519 440$ Résultat avant impôts sur le résultat 65 844$ 74 497$ 79 226$ 210 550$ 203 544$ Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les frais autres que d'intérêt (décrits ci-dessus) 3 074 2 753 (4 156) 11 197 4 442 Résultat avant impôts sur le résultat ajusté 68 918$ 77 250$ 75 070$ 221 747$ 207 986$ Résultat net comme présenté 55 866$ 59 549$ 62 064$ 170 933$ 159 945$ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges liées à l'examen stratégique (1) — (203) — 1 518 — Charges de restructuration (2) — — (29) — 1 818 Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3) 2 287 2 254 2 205 6 793 6 753 Gain net sur le règlement de régimes de retraite découlant de l'achat de rentes (4) — — (5 194) — (5 194) 2 287 2 051 (3 018) 8 311 3 377 Résultat net ajusté 58 153$ 61 600$ 59 046$ 179 244$ 163 322$ Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires 51 265$ 58 261$ 57 387$ 160 443$ 149 035$ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus) 2 287 2 051 (3 018) 8 311 3 377 Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté 53 552$ 60 312$ 54 369$ 168 754$ 152 412$ (1) Les charges liées à l'examen stratégique sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et comprenaient initialement, au quatrième trimestre 2021, les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et aux autres contrats. Aux premier et deuxième trimestres 2022, les charges (reprises) liées aux contrats de location reflétaient l'achèvement de la réduction des bureaux corporatifs loués à Toronto et les mises à jour des estimations comptabilisées initialement au quatrième trimestre 2021. (2) Les charges de restructuration de 2021 se composent essentiellement des charges liées à l'optimisation du réseau de succursales et à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social, ainsi qu'à la résolution des griefs du syndicat et des plaintes. Les charges de restructuration étaient incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et comprenaient les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt. (4) Le gain net sur le règlement des régimes de retraite découlant de l'achat de rentes (ou du rachat des engagements) est lié à l'achat de contrats de rentes collectives réduisant le risque lié aux régimes de retraite de la Banque et était inclus au poste Frais autres que d'intérêt. RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – BILAN CONSOLIDÉ Pour les trimestres clos les Pour les neuf mois clos les En milliers de dollars (non audité) 31 juillet 2022 30 avril 2022 31 juillet 2021 31 juillet 2022 31 juillet 2021 Capitaux propres 2 726 823$ 2 689 345$ 2 747 216$ 2 726 823$ 2 747 216$ Moins : Actions privilégiées (122 071) (122 071) (122 071) (122 071) (122 071) Billets avec remboursement de capital à recours limité (121 543) (121 581) (123 649) (121 543) (123 649) Réserve de couverture de flux de trésorerie (1) (31 511) (27 621) (38 414) (31 511) (38 414) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 2 451 698$ 2 418 072$ 2 463 082$ 2 451 698$ 2 463 082$ Incidence des soldes moyens à la fin du mois (2) (21 160) (26 717) (37 658) (52 523) (83 039) Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires 2 430 538$ 2 391 355$ 2 425 424$ 2 399 175$ 2 380 043$ (1) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global. (2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période. Résultats consolidés Performance financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 Le résultat net s'est établi à 55,9 millions

$ et le résultat dilué par action, à 1,18 $ pour le troisième trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 62,1 millions $ et un résultat dilué par action de 1,32 $ pour le troisième trimestre 2021. Le résultat net ajusté a été de 58,2 millions $ pour le troisième trimestre 2022, comparativement à 59,0 millions $ pour le troisième trimestre 2021, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,24 $, comparativement à 1,25 $ au troisième trimestre 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires tenait compte des intérêts versés semestriellement sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et des dividendes trimestriels déclarés sur les actions privilégiées de série 13 au troisième trimestre 2022, tandis qu'au troisième trimestre 2021, il comprenait une charge d'intérêt initiale partielle sur les billets avec remboursement de capital à recours limité émis en mai 2021, des dividendes trimestriels déclarés sur les actions privilégiées de série 13 et un dividende final sur les actions privilégiées de série 15. Revenu total Le revenu total s'est établi à 260,0 millions $ pour le troisième trimestre 2022, en hausse de 2 % comparativement au revenu total de 254,9 millions $ pour le troisième trimestre 2021. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 13,8 millions $, ou 8 %, pour s'établir à 188,5 millions $ au troisième trimestre 2022, comparativement à un revenu net d'intérêt de 174,7 millions $ au troisième trimestre 2021. L'augmentation découle principalement de la hausse du revenu d'intérêt attribuable aux prêts commerciaux, contrebalancée en partie par l'accroissement des coûts de financement et une réduction des pénalités de remboursement anticipé des prêts hypothécaires. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,83 % pour le troisième trimestre 2022, une baisse de 3 points de base en comparaison avec le troisième trimestre 2021, essentiellement attribuable à l'accroissement des coûts de financement et à la baisse des pénalités de remboursement anticipé des prêts hypothécaires. Les autres revenus ont diminué de 8,7 millions $, ou 11 %, pour s'établir à 71,4 millions $ au troisième trimestre 2022 par rapport aux autres revenus de 80,2 millions $ au troisième trimestre 2021. La diminution est surtout attribuable aux frais et commissions de courtage en valeurs mobilières qui ont diminué de 5,4 millions $ par rapport aux solides revenus enregistrés au troisième trimestre de 2021. La baisse des commissions sur les ventes de fonds communs de placement, sous l'effet du recul des marchés boursiers, et la diminution des commissions sur prêts ont également contribué à la diminution d'un exercice à l'autre, en partie compensée par l'augmentation des revenus de change. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 16,6 millions $ pour le troisième trimestre 2022, comparativement à 5,4 millions $ pour le troisième trimestre 2021, une augmentation de 11,2 millions $, essentiellement attribuable à l'augmentation des provisions sur les prêts productifs du fait que les scénarios macroéconomiques prospectifs et les pondérations probabilistes étaient favorables. Des reprises de corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs ont également été comptabilisées au troisième trimestre 2021. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 18 points de base pour le trimestre, contre 7 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Voir la rubrique « Risque de crédit » aux pages 17 à 19 du rapport de gestion de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 177,5 millions $ au troisième trimestre 2022, une hausse de 7,2 millions $, ou 4 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2021. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 174,4 millions $ au troisième trimestre 2022, un niveau essentiellement inchangé comparativement au troisième trimestre 2021. Les salaires et avantages du personnel se sont fixés à 100,1 millions $ au troisième trimestre 2022, une augmentation de 10,2 millions $ par rapport à ceux du troisième trimestre 2021, du fait en grande partie d'un gain net de 7,1 millions $ au règlement des régimes de retraite découlant de l'achat de rentes en 2021, ainsi que de l'augmentation de l'effectif et de la base salariale dans le but de combler les écarts fondamentaux, d'améliorer l'expérience client et de soutenir la croissance. Les frais d'occupation de locaux et technologie se sont élevés à 44,2 millions $ au troisième trimestre 2022, une diminution de 5,0 millions $ par rapport à ceux du troisième trimestre 2021. La diminution découle principalement de la baisse de la dotation aux amortissements et des charges de loyer attribuable à l'examen stratégique réalisé et à la dépréciation comptabilisée au quatrième trimestre 2021. Les autres frais autres que d'intérêt se sont fixés à 33,2 millions $ au troisième trimestre 2022, une augmentation de 2,0 millions $ en comparaison de ceux du troisième trimestre 2021, découlant essentiellement de l'accroissement des frais de publicité, de développement des affaires et de déplacement. Ratio d'efficacité Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 68,3 % au troisième trimestre 2022, en comparaison de 66,8 % au troisième trimestre 2021. L'augmentation d'un exercice à l'autre résulte principalement de la hausse des frais autres que d'intérêt, qui avaient été favorablement influencés au troisième trimestre de 2021 par le gain net susmentionné sur le règlement des régimes de retraite. Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 67,1 % au troisième trimestre 2022, en comparaison de 68,4 % au troisième trimestre 2021. L'amélioration d'un exercice à l'autre découle de l'augmentation du revenu total. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022, les impôts sur le résultat se sont élevés à 10,0 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 15,2 %. Ce taux d'imposition effectif inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et des intérêts

versés semestriellement sur les billets avec remboursement de capital à recours limité. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2021, la charge d'impôts sur le résultat avait été de 17,2 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 21,7 %. Situation financière Au 31 juillet 2022, l'actif total s'élevait à 49,8 milliards $, une augmentation de 10 % comparativement à 45,1 milliards $ au 31 octobre 2021, ce qui s'explique principalement par le niveau plus élevé à la fois des prêts et des liquidités. Liquidités Au 31 juillet 2022, les liquidités totalisaient 11,9 milliards $, une hausse de 1,9 milliard $ par rapport à ceux de 9,9 milliards $ au 31 octobre 2021. Les liquidités sont une mesure financière supplémentaire et se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les liquidités représentaient 24 % de l'actif total au 31 juillet 2022, une augmentation de 2 % depuis le 31 octobre 2021. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 36,4 milliards $ au 31 juillet 2022, une hausse de 2,9 milliards $, ou 9 %, depuis le 31 octobre 2021. Au cours des neuf premiers mois de 2022, la solide croissance des prêts commerciaux a été contrebalancée en partie par une diminution des prêts personnels, tandis que les prêts hypothécaires résidentiels sont demeurés inchangés. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 17,3 milliards $ au 31 juillet 2022, une augmentation de 3,2 milliards $, ou 23 %, depuis le 31 octobre 2021. L'augmentation s'explique essentiellement par la solide croissance respectivement de 1,8 milliard $ et 1,2 milliard $ du financement d'inventaires et des prêts immobiliers. Les prêts personnels se sont établis à 3,4 milliards $ au 31 juillet 2022, une diminution de 0,3 milliard $ par rapport à ceux au 31 octobre 2021 attribuable surtout au recul du portefeuille de prêts à l'investissement. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,8 milliards $ au 31 juillet 2022, un niveau comparable à celui du 31 octobre 2021. Comparativement au trimestre précédent clos le 30 avril 2022, les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,2 milliard $, ou 1 %. En 2022, la Banque a continué de déployer tous les efforts pour améliorer le processus d'octroi de prêt hypothécaire. Dépôts Les dépôts ont augmenté de 3,7 milliards $, ou 16 %, pour s'établir à 26,7 milliards $ au 31 juillet 2022, contre des dépôts de 23,0 milliards $ au 31 octobre 2021. Les dépôts de particuliers s'établissaient à 21,3 milliards $ au 31 juillet 2022, en hausse de 3,2 milliards $ depuis le 31 octobre 2021, en raison surtout du renforcement et de l'élargissement des relations avec les conseillers et les courtiers qui ont donné lieu à une augmentation des dépôts à vue et sur préavis de particuliers ainsi que des dépôts à terme. Les dépôts de particuliers représentaient 80 % du total des dépôts au 31 juillet 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021, et ont contribué à la bonne position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,5 milliard $ au cours de la même période pour s'établir à 5,3 milliards $, du fait d'une augmentation du financement de gros, y compris l'émission d'obligations sécurisées de 0,3 milliard $ en avril 2022. Dette liée aux activités de titrisation La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,3 milliard $, ou 3 %, par rapport à celle au 31 octobre 2021, et s'établissait à 11,6 milliards $ au 31 juillet 2022. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL, complétée par d'autres financements garantis, a plus que contrebalancé les échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux. Dette subordonnée La dette subordonnée totalisait 339,3 millions $ au 31 juillet 2022, par rapport à 349,8 millions $ au 31 octobre 2021, l'émission, le 25 mars 2022, de billets de 350,0 millions $ venant à échéance en juin 2032 ayant été contrebalancée par le rachat anticipé le 22 juin 2022 des billets échéant en juin 2027. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 726,8 millions $ au 31 juillet 2022, comparativement à 2 640,9 millions $ au 31 octobre 2021. Depuis le 31 octobre 2021, les résultats non distribués ont augmenté de 95,8 millions $ du fait essentiellement de la contribution à hauteur de 170,9 millions $ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. La Banque a également racheté 401 200 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de sorte que les actions ordinaires ont diminué de 10,8 millions $ et que les résultats distribués ont baissé de 6,4 millions $ au cours des neuf premiers mois de 2022. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque et l'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 31 juillet 2022. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 56,70 $ au 31 juillet 2022, comparativement à 53,99 $ au 31 octobre 2021. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,1 % au 31 juillet 2022, par rapport à 10,2 % au 31 octobre 2021 et 9,3 % au 30 avril 2022, un niveau supérieur à l'exigence réglementaire minimale et au niveau cible fixé par la direction de la Banque. La diminution depuis le début de l'exercice découle surtout de l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques, contrebalancé en partie par la génération de fonds propres en interne. Ce niveau de fonds propres procure la souplesse nécessaire à l'appui du plan stratégique de la Banque. Le 30 août 2022, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,45 $ par action ordinaire payable le 1 er novembre 2022 aux actionnaires inscrits en date du 3 octobre 2022. Ce dividende trimestriel correspond au dividende déclaré au trimestre précédent et est en hausse de 13

% en regard de celui déclaré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront libellées en actions ordinaires émises par la trésorerie de l'entreprise à un escompte de 2 %. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») formulera des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis, notamment la loi des ÉtatsUnis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadiennes, américaines, européennes et mondiales; au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; à l'incidence continue et potentielle de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats financiers, la performance financière, la situation financière et les objectifs de la Banque, ainsi que sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », et sont intégrées par renvoi aux présentes. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait nous conduire à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; et d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2021 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation); les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et d'intérêt; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités

frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; la mise en place et l'utilisation de passeports vaccinaux; le risque social et environnemental et les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 53 du rapport annuel 2021 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques, événements et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, les activités commerciales ou la réputation. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés. L'information prospective contenue ou intégrée par renvoi dans le présent document est communiquée afin d'aider les investisseurs, analystes financiers et autres à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque à la date indiquée et pour la période close à cette date, ainsi que les objectifs de performance financière, visions et objectifs stratégiques de la Banque, et pourrait ne pas être adéquate à d'autres fins. Tout énoncé prospectif contenu ou intégré par renvoi dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur le site Web de la Banque à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et le rapport aux actionnaires, la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles de la Banque sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (HE), le 31 août 2022. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-289-0720, code 9182252, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 31 août 2022, à compter de 12 h (HE), jusqu'à 12 h (HE) le 30 septembre 2022, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs Relations avec les médias Andrew Chornenky Vice-président, Relations avec les investisseurs Cellulaire : 416 846-4845 andrew.chornenky@blcgf.ca Merick Séguin Conseiller principal, Relations avec les médias Cellulaire : 514 451-3201 merick.seguin@banquelaurentienne.ca

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres. Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 3 000 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 49,8 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,8 milliards $. Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2022-08-31-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-declare-ses-resultats-pour-le-troisieme-trimestre-2022